



Saint-André-de-Cruzières, le 23 mars 2026

Maison des Associationss  
07120 - Grospièrres  
France  
Tel. 04 75 39 96 79  
/06 76 22 23 19

paioliva@orange.fr  
www.bois-de-paiolive.org

Secrétariat  
5 route de Barjac  
07460 - Saint-André  
de Cruzeires

SIRET 45305153400049

## **XXIII° Assemblée générale de l'Association Païolive le 11 avril 2026**

Madame, Monsieur, chers adhérents et amis,

L'Assemblée générale annuelle ordinaire de notre Association aura lieu le samedi 11 avril à la Maison des associations des Vans.

Le programme est le suivant :

A partir de 14 heures, accueil, café et projections de photos de nature.

A 14 heures 30 ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire.

### **L'ordre du jour en sera**

► Présentation des rapports d'activité, moral et financier puis votes.

Ce sera l'occasion pour nos volontaires en service civique de présenter leurs actions.

► Election du Conseil d'Administration, pour laquelle toutes les candidatures sont les bienvenues. Si vous souhaitez présenter votre candidature, il vous sera demandé, le moment venu, une brève présentation et un court exposé de vos motivations;

► Fixation des cotisations et budget prévisionnel.

► Questions des membres.

Il serait intéressant d'avoir un débat sur un sujet d'actualité : les difficultés des associations (baisse des adhérents, de l'engagement, des aides) et les façons d'y faire face, seuls ou à plusieurs.

Nous prendrons ensuite un verre de l'amitié.

Nous vous rappelons que seuls les membres à jour de leurs cotisations pour l'année 2026 peuvent prendre part aux votes. Vous pouvez régler votre cotisation, dont le montant est indiqué ci-dessous, de plusieurs façons:

- En adressant un chèque à l'adresse de l'association, ci-dessus.
- En allant sur notre site : [www.bois-de-paiolive.org](http://www.bois-de-paiolive.org), onglet ASSOCIATION et en surcliquant sur PAYER VOTRE COTISATION.
- Si vous venez à l'Assemblée, vous pouvez la régler en arrivant.

Si vous ne pouviez pas vous rendre à cette Assemblée, vous pouvez adresser un pouvoir selon le modèle ci-dessous

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer le 11 mars, nous vous prions de croire en nos sentiments dévoués.

La Présidence:  
Christophe Bouquet, Simon Contant et Jean-François Holthof.

## **Montant des cotisations individuelles**

**10 euros pour étudiants**

**15 euros**

**45 euros avec remise d'un reçu fiscal**

**Pour une personne morale 30 euros**

## **POUVOIR**

Article 6 de nos statuts (extraits)

Un membre indisponible peut donner procuration écrite à un autre membre, dans la limite de trois mandats par membre présent. La répartition des mandats non attribués se fera à la discrétion du président de l'Assemblée.

Merci de vérifier que la personne qui vous représentera sera présente et satisfait les conditions ci-dessus. A défaut, laisser le nom libre.

Je, soussigné :

Prénom :

Nom :

donne pouvoir à : M., Mme :

Prénom :

Nom :

pour me représenter à l'Assemblée générale du 11 avril 2026 de l'Association Païolive.

Ainsi fait à :

le :